

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Cabot Place, Phase II, 2nd Floor Box 4600 St. John's, NL A1C 5T2

Bid Fax: (709) 772-4603

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution PWGSC / TPGSC - Nfld. Region

Cabot Place, Phase II, 2nd Floor Box 4600 St. John's, NL A1C 5T2

Title - Suiet S/O- Timber Supply Solicitation No. - N° de l'invitation Date 2015-12-11 EA003-161858/A Client Reference No. - N° de référence du client GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG EA003-161858 PW-\$XAQ-031-6503 File No. - N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME XAO-5-38168 (031) Solicitation Closes - L'invitation prend fin Time Zone Fuseau horaire 02:00 PM Newfoundland Standard on - le 2016-01-25 Time NST Delivery Required - Livraison exigée See Herein Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur Baird, Janice xaq031 Telephone No. - N° de téléphone FAX No. - N° de FAX (709)772-2999 () (709)772-4603 Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA JOHN CABOT BLDG 10 BARTERS HILL P.O.BOX 4600 ST JOHNS Newfoundland and Labrador A1C5T2 Canada

Security - Sécurité

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

TABLE DES MATIÈRES

PART	IE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1	INTRODUCTION	3
1.2	SOMMAIRE	3
PART	E 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	5
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2	Présentation des offres	5
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS - DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	5
2.4	LOIS APPLICABLES	
PARTI	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTI	E 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	9
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTI	E 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	10
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS	
SUPF	PLÉMENTAIRES	10
PARTI	E 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET	
	URANCES	12
6.1	EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	12
PARTIE	7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	12
	FFRE À COMMANDES	
7.1	OFFRE	
7.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	13
7.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	13
7.4	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	14
7.5	RESPONSABLES	14
7.6	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	15
7.7	PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	15
7.8	INSTRUMENT DE COMMANDE	15
7.9	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	15
7.10		16
7.11	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	16
7.12		
7.13		
B. CI	AUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	18
7.1	BESOIN	19

Nº de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
XAQ031
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168

PAIEMENT	18 18
	-
N	21
(E « B »	39
DE PAIEMENT	22
E « C »	39
AHIER DES CHARGES	39
Œ « D »	39
ENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE	39
E « E »	
ES À COMMANDES - ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS	39
RMATION REQUISE POUR L'ATTESTATION RELATIVE AU CODE DE CONDUITE	
	E « C »

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1	Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
Partie 2	Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
Partie 3	Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
Partie 4	Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
Partie 5	Attestations: comprend les attestations à fournir;
Partie 6	Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
Partie 7	7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :
	7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
	7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des le Besoin, la Base de paiement, le Caractères, le Programme de

contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

Mettre en place une offre à commandes régionale individuelle pour la fourniture de bois sur une base fur et à mesure pour le ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada être utilisé sur différents sites marins à Terre Neuve et Labrador.

Période d'offre à commandes :

Période dans l'ensemble de l'offre à commandes : environ 18 février 2013 au 28 février 2015. Une extension de trois 3 mois est disponible à la fin de la période d'offre permanente.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

Nº de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

Dans l'ensemble valeur: 3,000,000.00 \$

1.2.2 Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. • N° du dossier XAQ-5-38168

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

M0019T

(2007-05-25)

Prix et(ou) taux fermes

C9000T

(2010-08-16)

Prix

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.2.1 Exigences en matière d'assurance

L'offrant doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe D si une offre à commandes lui est émise à la suite de la demande d'offres à commandes.

Si l'information n'est pas fournie dans l'offre, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 7 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC).

 \mbox{N}° de l'invitation - Soilcitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168

Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur « à » devant Terre-Neuve-et-Labrador et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

 \mbox{N}° de l'Invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dosster XAQ-5-38168

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I:

offre technique (2 copies papier)

Section II:

offre financière (2 copies papier)

Section III:

attestations (1 copies papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennem les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section il: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement »). Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Palement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

() les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____

Master Card _____

b) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Id de l'acheteur - Buyer (D XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires Voir l'annexe A

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Clause du Guide des CCUA M0220T (2013-04-25), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Clause du Guide des CCUA, M0069T (2007-05-25), Méthode de sélection

 \mbox{N}° de l'Invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd, No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Déciaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, l'offrant doit, selon le cas, présenter avec son offre le <u>Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'Intégrité - liste de noms

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168 Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

5.2.3 indemnisation des accidents du travail - lettre d'attestation

Le soumissionnaire doit avoir un compte en règle auprès de la Commission des accidents du travail de la province ou du territoire concerné.

Le soumissionnaire devra fournir un certificat ou une lettre émis par la Commission des accidents du travail attestant que son compte est en règle, dans les _____ (insérer le nombre de jours) jours suivant la demande de l'autorité contractante. Le défaut de répondre à la demande pourra avoir pour conséquence que la soumission soit jugée non recevable.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences en matière d'assurance

L'offrant doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe D si une offre à commandes lui est émise à la suite de la demande d'offres à commandes.

Si l'information n'est pas fournie dans l'offre, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N" CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

7.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A, Spécification et à l'annexe C.

7.2 Exigences relatives à la sécurité

7.2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.3.1 Conditions générales

2005 (2015-09-03), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe E. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

(Si une autre période de référence est utilisée, supprimer la répartition des trimestres indiquée ci-dessous et définir la période de référence appropriée.)

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre: du 1er avril au 30 juin;

Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre; Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;

Page 13 of - de 42

N° de l'invitation - Soilcitation No. EA003-161858/A
N° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168 id de l'acheteur - Buyer IO XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

7.4 Durée de l'offre à commandes

7.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du la date d'attribution au 31 Janvier 2018 (estimation).

7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période supplémentaire période de 3 mois, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 10 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

7.5 Responsables

7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Janice Baird, Specialiste en approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Téléphone: **7**09-772-2999 Télécopieur: 709-772-4603

Courriel: janice.baird@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

7.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

Nº de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168 Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

7.5.3 Représentant de l'offrant

Nom: Téléphone: Télécopieur: Courriel:

7.6 Utillsateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada , Terre-Neuve .

7.7 Procédures pour les commandes

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes émettra un appel à la primaire offre à commandes porte en premier. Si le titulaire d'offre à commandes principale est incapable d'accepter l'appel -up, il est alors permis de mettre un appel -up au titulaire d'offre à commandes secondaire.

7.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

7.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 400 000 \$ (taxes applicables incluses).

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

7.10 Limitation financière

Limitation financière - totale

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 3 000 000 \$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du

responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, seion la première des deux circonstances à se présenter. Toutefols, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite ilmite sera dépassée, li doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- les conditions générales <u>2005</u> (2015-09-03), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », un cahier des charges
- g) l'Annexe « D », Exigences en matière d'assurance (s'il y a lieu);
- l'offre de l'offrant en date du ______ (insérer la date de l'offre), (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le _____ » ou « telle que modifiée le _____ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

7.12 Attestations

7.12.1 Conformité

 \mbox{N}° de l'invitation - Soilcitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Cilent Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168 Id de l'acheteur - Buyer iD XAQ031
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

7.13 Lois applicables

S'assurer que la loi applicable choisie par l'effrant ou, si ce dernier n'a pas choisi de loi, que la loi mentionnée dans la DOC soit indiquée dans l'espace réservée à cette fin. L'offrant, suivant les instructions, pourra proposer un changement aux lois applicables dans son offre. En ce qui concerne la version française de la clause, le mot « in » n'a pas été traduit puisqu'il n'y a pas de terme commun à toutes les provinces et territoires. Il faudra donc ajouter le mot « en » devant Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario et Nouvelle-Écosse, le mot « au » devant Manitoba, Québec, Nouveau-Brunswick, Yukon et Nunavut; le mot « à » devant Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard et les mots « dans les » devant Territoires du Nord-Ouest.

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

 N° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Insérer la clause suivante lorsque les palements par carte de crédit sont acceptés par l'offrant.

L'article ______ (insérer le numéro de l'article), Intérêt sur les comptes en souffrance, de
______ (insérer le numéro, la date et le titre des conditions générales qui s'appliquent) ne s'applique
pas aux paiements faits par carte de crédit.

7.3 Durée du contrat

La livraison doit se faire dans un délai de14 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Palement

7.4.1 Base de palement

Base de palement - limitation des dépenses

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, établis conformément à la base de paiement à l'annexe B, jusqu'à une limitation des dépenses de 3 000 000 \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

7.4.2 Limitation des dépenses

1.La responsabilité totale du Canada envers l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser la somme de 3 000 000 \$. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

2.Aucune augmentation de la responsabilité totale du Canada ou du prix des travaux découlant de tout changement de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, ne sera autorisée ou

 \mbox{N}° de l'Invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 Nº de la modif - Amd. No.

XAQ-5-38168

File No. - N° du dossler

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No / N° VME - FMS

payée à l'entrepreneur, à moins que ces changements de conception, modifications ou interprétations n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. L'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter des travaux ou de fournir des services qui entraîneraient une augmentation de la responsabilité totale du Canada à moins que l'augmentation n'ait été autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur doit informer, par écrit, l'autorité contractante concernant la suffisance de cette somme : a.lorsque 75 p. 100 de la somme est engagée, ou b.quatre (4) mois avant la date d'expiration du contrat, ou c.dès que l'entrepreneur juge que les fonds du contrat sont insuffisants pour l'achèvement des travaux, selon la première de ces conditions à se présenter.

3.Lorsqu'il informe l'autorité contractante que les fonds du contrat sont insuffisants, l'entrepreneur doit lui fournir par écrit une estimation des fonds additionnels requis. La présentation de cette information par l'entrepreneur n'augmente pas la responsabilité du Canada à son égard.

7.4.3 Palement par carte de crédit

Insérer et compléter la clause suivante si la clause Paiement par carte de crédit est utilisée sous la Partie 3, Section II - Offre financière et l'offrant a accepté le paiement par carte(s) de crédit.

La première clause est à utiliser lorsque seulement une carte de crédit est acceptée. La seconde clause est à utiliser lorsque plus qu'une carte de crédit est acceptée. Consulter la Directive sur les cartes d'achat du Conseil du Trésor.

La carte de crédit suivante est acceptée :
ου
Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : et

7.5 Instructions pour la facturation

- 1 .L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit : a.L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

7.6 Assurance – exigences particulières

L'entrepreneur doit respecter les exigences en matière d'assurance prévues à l'annexe D. L'entrepreneur doit maintenir la couverture d'assurance exigée pendant toute la durée du contrat. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003--161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Ciient Ref. No.

EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur. Pour les soumissionnaires établis au Canada, l'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada, cependant, pour les soumissionnaires établis à l'étranger, la couverture d'assurance doit être prise avec un assureur détenant une cote A.M. Best d'au moins « A- ». L'entrepreneur doit, à la demande de l'autorité contractante, transmettre au Canada une copie certifiée de toutes les polices d'assurance applicables.

7.7 Clauses du Guide des CCUA

B1505C	(2006-06-16) Transport des matières dangereuses
D3015C	(2014-09-25) Marchandises dangereuses / produits dangereux - conformité de
	l'étiquetage et de l'emballage
A9041C	(2008-05-12) Récupération
D5328C	(2014-06-26) Inspection et acceptation
A0285C	(2007-05-25) Indemnisation des accidents du travail
B4024T	(2006-08-15) Aucun produit de remplacement
D0018C	(2007-11-30) Livraison et déchargement
B2004C	(2006-06-16) Bois – estampillage de la classe

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168 Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

BESOIN

Mettre en place une offre à commandes régionale individuelle pour la fourniture de bois sur une base fur et à mesure pour le ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada être utilisé sur différents sites marins à Terre Neuve et Labrador.

Période d'offre à commandes :

Période dans l'ensemble de l'offre à commandes : environ 1 février 2016 au 31 janvier 2018. Une extension de trois 3 mois est disponible à la fin de la période d'offre permanente.

Exigence obligatoire (s):

Il est obligatoire de fournir des prix pour tous les éléments et pour toutes les zones géographiques et pendant les deux ans. Faute de quoi vous jugent votre soumission irrecevable et éliminée sera donnée.

Évaluation:

Évaluation sera effectuée en utilisant les prix de chacune des 4 zones géographiques pour chacune des deux années. Les sous-totaux pour chacune des fiches de données de tarification seront ajoutés pour obtenir un agrégat global total. Le soumissionnaire ayant le nombre le plus bas total pour les 4 zones géographiques et les deux années sera recommandé pour le prix de l'offre à commandes. Deux offres à commandes seront attribuées. Le soumissionnaire avec le total global le plus bas pour les 4 zones géographiques et les deux années sera recommandée pour l'attribution de l'offre à commandes principale. Le deuxième plus bas soumissionnaire sera attribué l'offre à commandes secondaire qui sera utilisé à des fins de sauvegarde.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID $XAQ031 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2016 AU 31 JANVIER 2017

Unité de mesure	Quantité Estimée	Prix unitaire	Prix total estimé
<u> </u>			
<u>. </u>	1		1
	 		
3	1500	Φ.	-
		1 '	\$
		L '	
			\$
			\$
m°	400	\$	\$
m ³	150	\$	\$
m ³	50	\$	\$
m ³	100	\$	\$
m³	50	\$	\$
			<u> </u>
m ³	50	\$	\$
	<u> </u>		
m³	1000	\$	\$
m ³	300	\$	\$
		(tî	
m³	100	\$	\$
m³	50	\$	\$
m lin.	1000	\$	\$
			\$
m lin.	1000	\$	\$
	mesure m3	mesure Estimée m³ 1500 m³ 400 m³ 3000 m³ 400 m³ 150 m³ 50 m³ 50 m³ 50 m³ 1000 m³ 300 m³ 100 m³ 50	mesure Estimée unitaire m³ 1500 \$ m³ 400 \$ m³ 3000 \$ m³ 400 \$ m³ 150 \$ m³ 50 \$ m³ 50 \$ m³ 1000 \$ m³ 300 \$ m³ 100 \$ m³ 50 \$

N° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A

N° de réf. du client - Ciient Ref. No.

EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

Id de l'acheteur - Buyer iD XAQ031 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ			
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$ \$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$ \$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	500	\$ \$
E. TRANSPORT			
Prix par km en camion		30,000	\$ \$

COÛT TOTAL ESTIMÉ TVH EN SUS	\$
TOTAL	\$

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2016 AU 31 JANVIER 2017

Catégorie de travall, d'outiliage ou de matériaux	Unité de	Quantité	Prix	Prix total
Gander et Centre de TNL.	mesure	Estimée	unitaire	estimé
			L	<u> </u>
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ			<u> </u>	T
Bols de résineux				
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m³	1500	\$	\$
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m³	400	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m ³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
Bols durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m³	50	\$	\$
Plateiage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m³	50	\$	\$
	· - • · ·			
Bols d'œuvre pour services publics (paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m³	50	\$	\$
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bols durs				
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	1000 300	\$	\$
12 (100 130) X 130 (3001-4300)	111-	300	Ψ	1.2
Platelage				
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
O DIEUV EN BOIO TOAITÉ			8)	
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ		4057		
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	m lin.	1000	\$	\$
17 (N° 30) - (16600-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ	- 1			
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$

N° de l'Invitation - Solicitation No. EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID

File No. - N° du dossier

XAQ031 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

EA003-161858

XAQ-5-38168

E. TRANSPORT		
Prix par km en camion	30,000	\$ \$

COÛT TOTAL ESTIME \$
TVH EN SUS \$ TOTAL \$ \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME ~ FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2016 AU 31 JANVIER 2017

Catégorie de travail, d'outiliage ou de matériaux	Unité de	Quantité Estimée	Prix unitaire	Prix total estimé
Corner Brook et Ouest de TNL.	mesure	Fatilitée		estille
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ	T .			
Bois de résineux				
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m ³	1500	\$	\$
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m ³	400	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (6101-12200)	m ³	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	⁹ m ³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m ³	400	\$	\$
Bois durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m³	50	\$	\$
Platelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m³	100	\$.	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
Bois d'œuvre pour services pubilcs				
(paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m ³	50	\$	\$
D. DOIG DISCULATE A CAL NOVE TO A STATE				
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bols durs	2	1000		
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	300	\$	\$
Platalage				
Platelage 13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100		
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	l III.	50	\$	\$
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ				
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	4000	œ.	6
16 (N° 30) - (4300-12000)	m lin.	1000	\$	\$
17 (N° 30) - (12200-16500)		1000	\$	
17 (14- 30) - (10000-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Categorie 3) • (7500-10500)		500	Ψ	Ψ

N° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A

N° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID

XAQ031

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TRANSPORT		
Prix par km en camion	30,000 \$	\$
	COÛT TOTAL	ESTIMĖ \$ EN SUS \$
I	1411	

 \mbox{N}° de l'Invitation - Sollcitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $XAQ031 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2016 AU 31 JANVIER 2017

Catégorie de travali, d'outlilage ou de	Unité de	Quantité	Prix unitaire	Prix total
matériaux Goose Bay et Labrador	mesure	Estimée		estimé
Goose Bay et Labrador		L	<u> </u>	
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ	ļ			
Bols de résineux		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m³	1500	\$	\$
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m³	400	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m ³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
Bols durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m³	50	\$	\$
Platelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
3 (30 73) X (130 230) (4301 0100)	111	30	Ψ	Ψ
Bols d'œuvre pour services publics				3
(paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m ³	50	\$	\$
D. DOIG DIFOUNTILL ON NON TOAIT		- 0		
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bols durs				
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	300	\$	\$
Platelage				
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
		- 00	<u> </u>	
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ			_	
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	m lin.	1000	\$	\$
17 (Nº 30) - (16600-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. DOTE ALLY PALBOID TO A TO	,			
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	50	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A

Nº de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID XAO031

N° de réf. du ciient - Client Ref. No.

Flie No. - Nº du dossier

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

EA003-161858

XAO-5-38168

			
TRANSPORT			
Prix par km en camion	30,000	\$	\$
	COÛT T	OTAL ESTIMÉ TVH EN SUS	
		TOTAL	\$

notes:

* Le prix est décomposé en 4 zones géographiques et est également décomposé en 2 ans distincts . La tarification est demandé pendant 1 Février 2016 au 31 Janvier 2017 et Février 1 , 2017 au 31 Janvier 2018.

Il est obligatoire de fournir des prix pour toutes les catégories et les deux années. Si le prix est le même pour une certaine zone ou de l'année s'il vous plaît inclure le même prix . Si les prix ne sont pas fournies pour toutes les zones géographiques, votre offre sera considérée comme non recevable et aucune autre évaluation aura lieu.

Le prix unitaire cité pour chaque zone géographique et chaque année est d'inclure le coût de transport pour la région métropolitaine a déclaré.

Le prix par km . Camion est demandé pour la livraison à l'extérieur des régions métropolitaines.

Pour les éléments supplémentaires qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus , les prix de gros que marqué dans vos bureaux de vente et entrepôts sur végétales date de la commande moins un escompte de _____ % seront appliqués.

id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2017 AU 31 JANVIER 2018

Catégorie de travail, d'outillage ou de	Unité de	Quantité	Prix	Prix total
matériaux	mesure	Estimée	unitaire	estimé
St. John's et Avaion	L			J
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ		1		
Bois de résineux	<u> </u>			-
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m ³	4500		
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m ³	1500	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (4901-8100)	m ³	400	\$	\$
	1	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m ³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
Bois durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	50	\$	\$
7 (100-130) X 130 (3001-4300)	1111	50	Ψ	Ψ
Platelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m³	50	\$	\$
Bols d'œuvre pour services publics (paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m ³	50	\$	\$
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bois durs				
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	300	\$	\$
12 (100 130) X 130 (0001-4300)	THE STATE OF THE S	300	Ψ	Φ
Platelage				
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
		- 00	-	—
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ				
15 (Nº 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	ာ m lin.	1000	\$	\$
17 (Nº 30) - (16600-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. DOTTALLY EN DOLO TRAITE				
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID

EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No. File No. - N° du dossier EA003-161858

XAQ-5-38168

XAQ031 N° CCC / CCC No / N° VME - FMS

20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
E. TRANSPORT				
Prix par km en camion		30,000	\$	\$
The partition defined		00,000	Ψ	Ψ

COÛT TOTAL ESTIMÉ \$

TVH EN SUS \$

TOTAL \$

 \mbox{N}° de l'Invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur + Buyer ID $XAQ031 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2017 AU 31 JANVIER 2018

Catégorie de travail, d'outiliage ou de matériaux Gander et Centre de TNL.	Unité de mesure	Quantité Estimée	Prix unitaire	Prix total estimé
		1		
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ				T
Bois de résineux		1		
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m³	1500	\$	\$
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m ³	400	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m ³	400	\$	\$
Bois durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	50	\$	\$
Piatelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m³	50	\$	\$
Bois d'œuvre pour services publics (paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m³	50	\$	\$
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bois durs				
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m³	300	\$	\$
Piatelage				
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ				
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	m lin.	1000		\$
17 (N° 30) - (16600-20000)	m lin.	1000		\$
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.

EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'achefeur - Buyer ID

XAQ031 N° CCC / CCC No / N° VME - FMS

TOTAL \$

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

E. TRANSPORT	To the second se		
Prix par km en camion	30,000	\$	\$
		TAL ESTIMÉ [TVH EN SUS [\$

id de l'acheteur - Buyer ID

XAQ031
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2017 AU 31 JANVIER 2018

Catégorie de travail, d'outiliage ou de matériaux	Unité de	Quantité Estimée	Prix unitaire	Prix total estimé
Corner Brook et Ouest de TNL.	mesure			
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ			Γ	1
Bols de résineux				
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m ³	4500	6	<u> </u>
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m ³	1500	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (4901-6100)		400	\$	\$
12200)	m ³	400	Þ	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m ³	400	\$	\$
Bois durs				
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	50	\$	\$
		- 00		
Piatelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
Bols d'œuvre pour services				
publics (paquets de 25)				
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m³	50	\$	\$
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bois durs				
	2			
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	300	\$	\$
Platelage				
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m³	50	\$	\$
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ				
	na 12	4000		
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	m lin.	1000	\$	\$
17 (N° 30) - (16600-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$ 0

N° de l'invitation - Solicitation No.

EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No.

N° de la modif - Amd. No.

id de l'acheteur - Buyer ID

EA003-161858

Flie No. - N° du dossier XAQ-5-38168

XAQ031 N° CCC / CCC No / N° VME - FMS

·	
. TRANSPORT	
Prix par km en camion	30,000 \$ \$
1	COÛT TOTAL ESTIMÉ \$
	TVH EN SUS \$

 \mbox{N}° de l'invitation - Soilcitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $XAQ031 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

POUR LA PÉRIODE: 01 FÉVRIER 2017 AU 31 JANVIER 2018

Catégorie de travali, d'outiliage ou de matériaux Goose Bay et Labrador	Unité de mesure	Quantité Estimée	Prix unitaire	Prix total estimé
A. BOIS D'ÉCHANTILLON TRAITÉ			ĺ	
Bols de résineux				
1 (50-205) X (100-205) (0-4900)	m ³	1500	\$	\$
2 (206-300) X (206-300) (4901-6100)	m ³	400	\$	\$
3 (206-300) X (206-300) (6101-12200)	m ³	400	\$	\$
4 (50-205) X (100-205) (4901-6100)	m ³	3000	\$	\$
5 (50-205) X (100-205) (6101-12200)	m³	400	\$	\$
Bols durs			<u></u>	<u> </u>
6 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	150	\$	\$
7 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	50	\$	\$
Platelage				
8 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m³	100	\$	\$
9 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
Bols d'œuvre pour services publics (paquets de 25)	:			
10 (50-150) X (50-150) (0-4900)	m ³	50	\$	\$-
B. BOIS D'ÉCHANTILLON NON TRAITÉ				
Bols durs			1	
11 (100-150) X 150 (0-3600)	m ³	1000	\$	\$
12 (100-150) X 150 (3601-4900)	m ³	300	\$	\$
Platelage			<u>. </u>	
13 (50-75) X (150-200) (0-4900)	m ³	100	\$	\$
14 (50-75) X (150-200) (4901-6100)	m ³	50	\$	\$
C. PIEUX EN BOIS TRAITÉ		9		<u> </u>
15 (N° 30) - (4500-12000)	m lin.	1000	\$	\$
16 (N° 30) - (12200-16500)	m lin.	1000	\$	\$
17 (Nº 30) - (16600-20000)	m lin.	1000	\$	\$
D. POTEAUX EN BOIS TRAITÉ				
18 (Catégorie 3) - (7500-16500)	m lin.	500	\$	\$
19 (Catégorie 4) - (7500-16500)	m lin.	1000	\$	\$
20 (Catégorie 5) - (7500-16500)	m lin.	50	\$	\$

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031

 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

. TRANSPORT	10		
Prix par km en camion	30,000	\$	\$
	COÛT TO	TAL EST	IMÉ \$
		TVH EN S	
I		TO	TAL \$

notes:

* Le prix est décomposé en 4 zones géographiques et est également décomposé en 2 ans distincts . La tarification est demandé pendant 1 Février 2016 au 31 Janvier 2017 et Février 1 , 2017 au 31 Janvier 2018.

Il est obligatoire de fournir des prix pour toutes les catégories et les deux années. Si le prix est le même pour une certaine zone ou de l'année s'il vous plaît inclure le même prix . Si les prix ne sont pas fournies pour toutes les zones géographiques , votre offre sera considérée comme non recevable et aucune autre évaluation aura lieu .

Le prix unitaire cité pour chaque zone géographique et chaque année est d'inclure le coût de transport pour la région métropolitaine a déclaré.

Le prix par km . Camion est demandé pour la ilvralson à l'extérieur des régions métropolitaines,

Pour les éléments supplémentaires qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus , les prix de gros que marqué dans vos bureaux de vente et entrepôts sur végétales date de la commande moins un escompte de seront appliqués.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du cilent - Client Ref. No. EA003-161858

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » UN CAHIER DES CHARGES

S'il vous plaît se référer à l'attachement électronique.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D »

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Assurance de responsabilité civile commerciale

- 1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
- 2. La police d'assurance responsabilité civile commerciale doit comprendre les éléments suivants :
 - a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
 - b. Blessures corporelles et dommages matériels causés à des tiers découlant des activités de l'entrepreneur.
 - c. Produits et activités complétées : Couverture pour les blessures corporelles et dommages matériels découlant de biens ou de produits fabriqués, vendus, manipulés ou distribués par l'entrepreneur, ou découlant des activités complétées par l'entrepreneur.
 - e. Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
 - f. Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
 - g. Les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles doivent être désignés comme assurés additionnels.
 - h. Responsabilité de l'employeur (ou confirmation que tous les employés sont protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).
 - i. Formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées: Couvre les dommages matériels de manière à inclure certains sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.
 - j. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
 - r. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.
 - s. Responsabilité civile indirecte du propriétaire ou de l'entrepreneur : Couvre les dommages découlant des activités d'un sous-traitant que l'entrepreneur est juridiquement responsable de payer.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XAQ-5-38168

- t. Assurance automobile des non-propriétaires : Couvre les poursuites contre l'entrepreneur du fait de l'utilisation de véhicules de location ou n'appartenant pas à l'entrepreneur.
- u. Droits de poursuite : Conformément é l'alinéa 5 d) de la <u>Loi sur le ministère de la Justice</u>, L.R.C. 1993, ch. J-2, art. 1, si une poursuite est intentée par ou contre le Canada et que, indépendamment de la présente clause, l'assureur a le droit d'intervenir en poursuite ou en défense au nom du Canada à titre d'assuré additionnel désigné en vertu de la police d'assurance, l'assureur doit communiquer promptement avec le Procureur général du Canada, par lettre recommandée ou par service de messagerie, avec accusé de réception, pour s'entendre sur les stratégies juridiques.

Pour la province de Québec, envoyer à l'adresse suivante :

Directeur
Direction du droit des affaires
Bureau régional du Québec (Ottawa)
Ministère de la Justice
284, rue Wellington, pièce SAT-6042
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Pour les autres provinces et territoires, envoyer à l'adresse sulvante :

Avocat général principal Section du contentieux des affaires civiles Ministère de la Justice 234, rue Wellington, Tour de l'Est Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Une copie de cette lettre doit être envoyée à l'autorité contractante à titre d'information. Le Canada se réserve le droit d'intervenir en codéfense dans toute poursuite intentée contre le Canada. Le Canada assumera tous les frais liés à cette codéfense. Si le Canada décide de participer à sa défense en cas de poursuite intentée contre lui et qu'il n'est pas d'accord avec un règlement proposé et accepté par l'assureur de l'entrepreneur et les plaignants qui aurait pour effet de donner lieu à un règlement ou au rejet de l'action intentée contre le Canada, ce dernier sera responsable envers l'assureur de l'entrepreneur pour toute différence entre le montant du règlement proposé et la somme adjugée ou payée en fin de compte (coûts et intérêts compris) au nom du Canada.

N° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A N° de réf. du client - Client Ref. No.

Ello No. Nº du dos

Nº de la modit - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $XAQ031 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

N° de réf. du client - Client Ref. No. File No. - N° du dossier $\rm EA003\text{-}161858$ $\rm XAQ\text{-}5\text{-}38168$

ANNEXE « E » OFFRES À COMMANDES - ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS

The Offeror must compile and maintain records on its provision of goods, services or both to the federal government under contracts resulting from the Standing Offer. This data must include all purchases paid for by a Government of Canada Acquisition Card. The data must be submitted on a "quarterly basis" to the Public Works and Government Services Canada Standing Offer Authority.

Quarterly periods are defined as follows:

1st quarter: 01 April to 30 June; 2nd quarter: 01 July to 30 September; 3rd quarter: 01 October to 31 December; 4th quarter: 01 January to 31 March.

All data fields of the report must be completed as requested. If some data is not available, the reason must be indicated in the report. If no goods or services are provided during a given period, the Offeror must still provide a "NIL" report.

Fallure to provide fully completed reports in accordance with the above instructions may result in the setting aside of the Standing Offer and the application of a vendor performance corrective measure.

Supplier's Name							
Standing offer Title	/ Description						
Standing Offer Num	nber						
Reporting Period (F	iscal Year & Quart	er)					
Total \$ Value of Ord	iers for the Report	ng Period (Incl. HST)	_				
Total \$ Value of Ord (Incl./HST)	iers for the Fiscal	Year to Date					
			Call up Detail	by ordering De	partment		
Department or Agency	P/N	ITEM DESCRIPT	TION		QTY	UNIT	Total
	3.5						
.							
							
			00				

The required information for this Standing Offer must be e-mailed to the following address: janice.baird@pwgsc.gc.ca

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. EA003-161858/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. EA003-161858 N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID XAQ031 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossler XAQ-5-38168

ANNEXE « F » INFORMATION REQUISE POUR L'ATTESTATION RELATIVE AU CODE DE CONDUITE [Compléter avec le soumission]

Veuillez fournir le nom des entités suivantes, selon la nature du droit de propriété de l'entreprise.

Dans le cas d'une personne morale: le nom de chacun des membres du conseil d'administration
Dans le cas d'une entreprise individuelle ou d'un particulier faisant affaires sous le nom d'une
entreprise: le nom de l'unique propriétaire ou particulier
Dans le cas d'une coentreprise: le nom de tous les membres actuels de la coentreprise
A STATE TO STATE OF S
Dans le cas d'un particulier, le nom complet de la personne